

# RESTAURATION DU MARAIS DE TALIGNY (37), de ses fonctions hydrauliques, et de son hydromorphologie



## Que dire du projet ?

« Initiée par les premières réflexions en 2012, suivies des études exhaustives qui ont permis au Comité Consultatif de définir un plan de gestion concerté, la restauration écologique du Marais de Taligny a pu être réalisée entre 2019 et 2022. Les premiers résultats sur la biodiversité et l'hydrologie du site sont d'ores et déjà encourageants, et la création d'un parcours pédagogique permettra aux visiteurs de découvrir dès début 2025 ce site exceptionnel. »

Fabien Bergé, SBNM

### SUPERFICIE

35,2 hectares (surface RNR en 2022)

### DATE DE RÉALISATION

2019-2022

### LOCALISATION

Indre-et-Loire, Centre-Val de Loire

### TYPES DE MILIEUX

Cours d'eau  
Marais

### TYPE D'OPÉRATION

Restauration

### ENJEUX

Réhabilitation de milieux anthropisés  
Restauration de la continuité écologique

### COÛT TOTAL

224 700 €

## Structures impliquées

### Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine (PNR LAT)

Entre Tours et Angers, le Parc s'étend sur 116 communes de Maine-et-Loire et d'Indre-et-Loire. Il travaille aux côtés de partenaires locaux pour la préservation des patrimoines et le développement local. Dans le cadre de la Réserve du Marais de Taligny, le Parc assure la cogestion et la maîtrise d'ouvrage des actions de suivis naturalistes et scientifiques. Il assiste la CC CVL et le SBNM, comme assistant au maître d'ouvrage.



### Communauté de Communes Chinon, Vienne et Loire (CC CVL)

La CC CVL se situe à l'ouest de l'Indre-et-Loire, regroupant 19 communes avec une superficie totale de 347,1 km<sup>2</sup>. Elle assure la cogestion de la Réserve naturelle régionale (RNR) du Marais de Taligny et prend en charge la maîtrise d'ouvrage des actions de restauration, d'entretien et de valorisation touristique.



### Syndicat des Bassins du Négron et du Saint-Mexme Vienne aval et affluents (SBNM)

Le SBNM est une collectivité territoriale ayant pour objet la gestion et la restauration des milieux aquatiques de son territoire de compétence, pour atteindre le bon état écologique fixé par l'Europe. Dans le cadre de sa compétence GEMA (Gestion des Milieux Aquatiques), le SBNM a mis en œuvre les travaux de restauration écologique décrits dans cette fiche.



Contacts des structures sur la page suivante

Fiche rédigée avec le soutien de :



Financé par  
l'Union européenne



Dans le cadre du :



**Structure :** PNR LAT  
**Site web :** [parc-loire-anjou-touraine.fr](http://parc-loire-anjou-touraine.fr)  
**Contact :** Bastien MARTIN  
[b.martin@parc-loire-anjou-touraine.fr](mailto:b.martin@parc-loire-anjou-touraine.fr)  
02 41 53 66 00

**Structure :** CC CVL  
**Site web :** [chinon-vienne-loire.fr](http://chinon-vienne-loire.fr)  
**Contact :** Pauline SILVERT  
[p.silvert@cc-cvl.fr](mailto:p.silvert@cc-cvl.fr)  
02 47 93 78 78

**Structure :** SBNM  
**Site web :** [chinon-vienne-loire.fr/vie-quotidienne/environnement/gemapi](http://chinon-vienne-loire.fr/vie-quotidienne/environnement/gemapi)  
**Contact :** Fabien BÉRGÉ  
[f.berge@cc-cvl.fr](mailto:f.berge@cc-cvl.fr)  
02 47 95 95 29



## Contexte

Le marais de Taligny est une vaste zone humide située à La Roche-Clermault et Seuilley, dans le département d'Indre-et-Loire. Il se positionne à l'extrémité aval du bassin versant du Négron, dernier affluent en rive gauche de la Vienne. Ce site présente un intérêt écologique important, par ses caractéristiques de bas marais alcalin et par la présence d'habitats et d'espèces patrimoniales en son sein (e.g. Samole de Valérand, Râle d'eau).

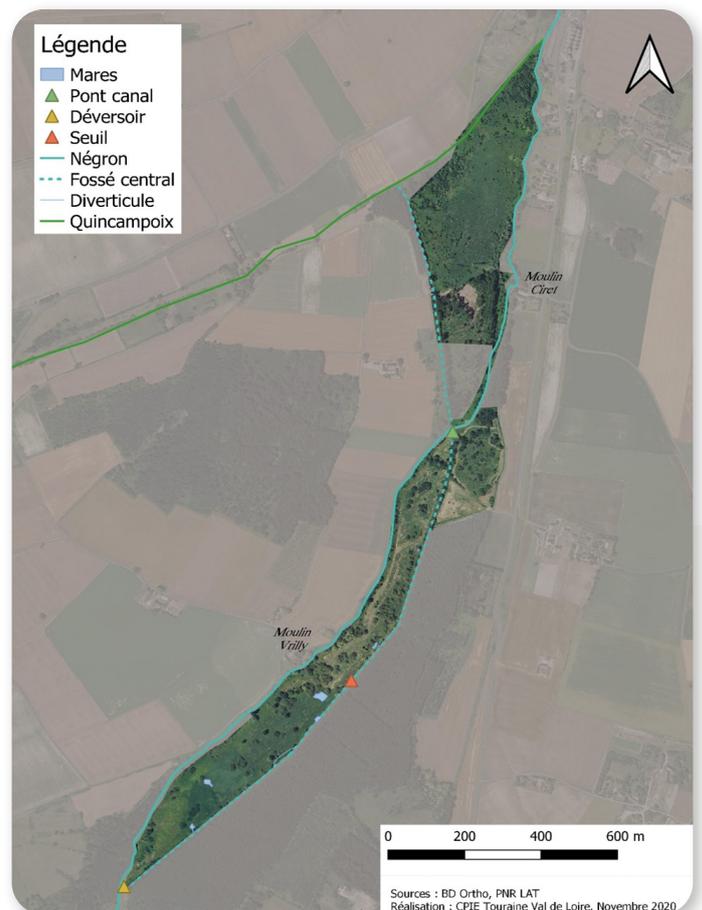
Les différents diagnostics réalisés sur ce territoire à la richesse patrimoniale exceptionnelle ont permis l'inscription du marais au schéma départemental des Espaces naturels sensibles (ENS) en 2012 sur 85 ha, englobant tout le fond de vallée. Le site a ensuite été classé en Réserve naturelle régionale (RNR) en 2014 sur un premier périmètre de réserve de 19,7 hectares, puis sur un second périmètre de 35,4 hectares en 2022.

## Enjeux

Dans les années 1970-1980, un programme visant à assécher le marais pour permettre une plantation de peupliers a été mis en œuvre. Le Négron fut dévié de son cours naturel par un ouvrage de répartition à l'amont du marais, et se percha dès lors en bordure ouest du marais. Suite à cela, le cours ancestral du Négron, canalisé pour devenir le « fossé central », se chargeait des eaux de surverse de l'ouvrage et drainait l'ensemble du marais, qui s'asséchait. Le Négron enjambait ensuite le fossé central au « pont-canal », puis venait se percher en bordure est du marais. Encore aujourd'hui, le Quincampoix (un affluent du Négron) rejoint le fossé central sur la partie aval du site, pour venir confluer avec le Négron à l'extrémité aval du site.

Tout cet ensemble amenait à un fonctionnement peu naturel du marais sur le plan hydrologique, entraînant une perte en richesse écologique. Le marais restait toujours fortement inondable mais le réseau hydrographique entraînait son drainage et une moindre humidité. L'ensemble de ces impacts ont ainsi amené à la volonté de restauration hydraulique du marais de Taligny, afin de le réhabiliter en zone humide naturelle.

Les travaux de restauration ont été initiés dans le cadre du premier plan de gestion de la RNR (2015-2020), définissant plusieurs axes de gestion majeurs tels que la restauration d'une zone humide fonctionnelle ou l'approfondissement des connaissances sur le patrimoine naturel du marais. Les travaux de restauration hydrologique et morphologique du marais qui sont décrits sur cette fiche se sont ainsi déroulés entre 2019 et 2022.



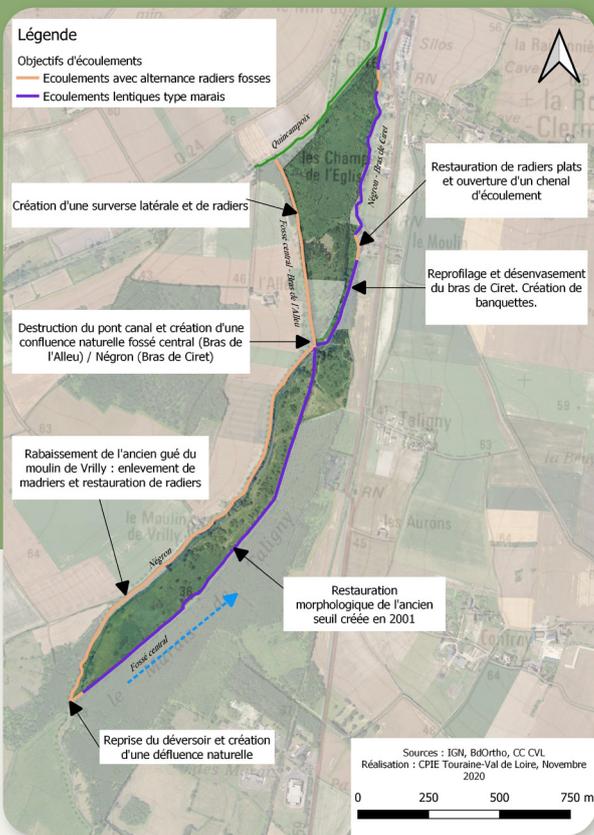
## Les objectifs

- **Améliorer l'approvisionnement en eau** pour la partie sud du marais, et éviter le drainage notamment en période estivale.
- **Augmenter la biodiversité** en restaurant et favorisant la présence d'habitats humides et palustres diversifiés.
- **Restaurer la continuité écologique** (franchissabilité piscicole et continuité sédimentaire) **et la morphologie des cours d'eau.**

# Actions mises en œuvre

## Suppression du pont-canal et création d'une nouvelle confluence

L'objectif de ces travaux était d'assurer une continuité écologique tout en réhaussant de manière significative le niveau d'eau en amont. Ce pont-canal, qui permettait au Négron d'enjamber le fossé central au cœur du Marais de Taligny, a ainsi été remplacé par une nouvelle confluence. Cette confluence permet de mieux répartir les eaux entre les deux bras, en renvoyant environ la moitié des débits d'étiage vers le Négron et la moitié (par une surverse nouvellement créée) vers le fossé central. À cette occasion, le lit du Négron en amont de l'ancien pont-canal fut restauré par la création de banquettes et de zones de radiers pour diversifier les écoulements et les habitats sur le ruisseau. D'autres travaux de diversification (création et reprise de radiers) ont aussi été réalisés en aval de la confluence sur le Négron, afin d'éviter un envasement du bras et faciliter l'écoulement des eaux.



## Restauration morphologique du Négron et du fossé central

Deux types de travaux y étaient associés, le reprofilage de certaines parties des cours d'eau et la création de radiers en alternance avec des fosses (certains mentionnés ci-dessus). L'objectif était d'atteindre les niveaux d'eau visés et de diversifier les habitats dans les cours d'eau du marais. Premièrement, en aval de la nouvelle confluence, une partie du Négron a été élargie, notamment pour faciliter les écoulements. De plus, l'ensemble du fossé central en aval de la nouvelle confluence a été restauré morphologiquement : il a vu son fond remonté et diversifié avec la création de zones de radiers successives, et ses berges abruptes retalutées en pentes douces. Sur une de ses berges, un décaissement des berges a aussi permis de créer une surverse des eaux de crues vers la roselière.



## Arasement du déversoir de répartition en amont

L'objectif était de mieux répartir les débits entre le fossé central et le Négron actuel, pour favoriser la restauration des fonctions hydrauliques du marais et le franchissement piscicole et sédimentaire. Cet ancien déversoir renvoyait ainsi la majorité des eaux hors du fossé central, dans le Négron actuel. Les parties béton du déversoir ont donc été supprimées, et la surverse abaissée de la majorité de sa hauteur. Ces parties ont été remplacées par une rampe en enrochement de 23 m complétée par la création de zones de radiers successives pour renaturer morphologiquement en aval.



## Restauration du Quincampoix et comblement du fossé de drainage

Cette action a consisté à restaurer, sur 330 m du Quincampoix, la qualité des habitats aquatiques et les fonctionnalités écologiques associées, et notamment réhumidifier le marais via un reméandrage du cours d'eau. Les différents travaux réalisés dans ce but ont été : une opération de reméandrage en aval du site, la création de zones de radiers pour remonter le lit et diversifier les écoulements, le resserrement du lit mineur du ruisseau avec des banquettes de faibles hauteurs, et la mise en place de blocs pour diversifier les écoulements et les habitats. Un ancien fossé de drainage, présent sur la pointe nord du marais (le connectant au Quincampoix) et entraînant l'assèchement d'une partie de la roselière nord, a été comblé à la même occasion.

## Actions annexes et suivi hydraulique

D'autres actions annexes ont aussi été mises en oeuvre dans le cadre de ces travaux, avec notamment la création d'un réseau de mares et d'étrepages (technique de restauration consistant en un prélèvement du sol superficiel). Pendant cette période, neuf mares ont ainsi été créées/restaurées et cinq carré d'étrépage ont été creusés, dans un but de diversification des habitats, de la faune et de la végétation.

Un suivi hydraulique des cours d'eau et de la nappe alluviale a été effectué de 2018 à 2022, pour notamment dresser un bilan sur les effets de la restauration du marais sur les fluctuations de la nappe. Il s'appuyait sur : le relevé de dix piézomètres, le suivi de six stations limnimétriques des écoulements de surface, des jaugeages réguliers des stations de débits avec l'établissement de courbes de tarages, et les relevés mensuels manuels et automatiques des piézomètres et échelles limnimétriques effectués par le Parc depuis 2014.

## Résultats et analyses

**Suivi hydraulique :** Les analyses réalisées ont permis d'identifier le fonctionnement hydraulique du marais en différentes situations (basses eaux, moyennes et hautes eaux), et notamment sur la circulation des eaux en surface et en souterrain. Plusieurs observations marquantes ont été relevées, telles que :

- une **réhausse du niveau moyen de la nappe alluviale** de l'ordre de 40 cm sur la partie centrale du marais ;
- une **hausse du niveau de nappe sur la période d'étiage** sur le marais, variable selon les secteurs, permettant d'éviter le dénoisement de la tourbe contenue dans le sol.

Il ressort ainsi qu'il y a eu des effets positifs de la restauration, en particulier sur les périodes « critiques » d'étiage. Cependant, l'étude a aussi mis en avant des manques et des imprécisions liés autant aux particularités géomorphologiques et naturelles du marais qu'au réseau de suivi mis en place. De fait, certains paramètres et résultats n'ont pu être mesurés par défaut de données fiables ou par manque d'information.

**Suivis naturalistes :** Les résultats des premiers suivis (juillet 2020 - août 2021) ont montré des effets positifs sur la diversité des espèces patrimoniales sur le site (e.g. retour de la Zannichellie des marais, de la Loutre d'Europe). Une augmentation des habitats naturels représentatifs des végétations de marais (« habitats palustres ») a aussi été observée au cours de ces suivis (e.g. herbiers de Characées, phragmitaies, phalaridaies, roselières à

iris). Au cours des années suivantes, plusieurs résultats marquants ont été observés grâce aux suivis mis en place :

- une **observation de Putois d'Europe et une reprise d'activité du Castor** sur le site en 2022 ;
- une **augmentation du linéaire de cours d'eau occupé par l'Agrion de Mercure et le Campagnol amphibie** en 2023 ;
- une **transparence migratoire du site** apparente pour les anguilles et autres poissons migrateurs amphihalins.

D'après les suivis de 2023, les effets sur la flore patrimoniale restent néanmoins contrastés sur le long terme, car cette dernière est dépendante de nombreux autres facteurs liés notamment à la gestion du site et aux conditions climatiques.

### Les chiffres-clés

- Jusqu'à **40 cm de réhausse du niveau moyen de la nappe alluviale** sur la partie centrale.
- **1<sup>ère</sup> loutre observée** au piège-photo en 2021, après la première phase des travaux.
- **2,7 km de réseau hydrographique** compris dans les interventions.



© F. Bergé (SBNM)

### Les mots-clés

**Restauration hydraulique**

**Nappe alluviale**

**Réserve naturelle régionale**

**Restauration morphologique**

**Habitats palustres**

**Marais**

## Bilan et perspectives

Le projet de restauration hydraulique et morphologique au sein de la Réserve naturelle régionale du Marais de Taligny a ainsi eu des effets positifs sur le fonctionnement, les habitats et la diversité du site. Ces travaux sont ainsi des solutions fondées sur la nature, permettant d'améliorer en partie l'hydrologie d'un site exceptionnel, mais ne résolvant néanmoins pas tout. Le marais est toujours au début de sa résilience et il sera nécessaire d'encore poursuivre les suivis hydrauliques, faunistiques, floristiques et d'habitats au cours des prochaines années. La Réserve naturelle régionale sera par ailleurs ouverte au grand public début 2025, avec la création d'un parcours découverte qui permettra d'explorer une partie de cet espace restauré.

# Financeurs

Agence de l'Eau Loire Bretagne



Région Centre-Val de Loire



Département d'Indre-et-Loire



FEDER et FEADER



Financé par  
l'Union européenne



En  
Savoir

Cette fiche a été rédigée par le Centre de Ressources Loire nature avec le PNR LAT, la CC CVL et le SBNM.

**PNR LAT :**

**Bastien Martin**

[b.martin@parc-loire-anjou-touraine.fr](mailto:b.martin@parc-loire-anjou-touraine.fr)

**CC CVL :**

**Pauline Silvert**

[p.silvert@cc-cvl.fr](mailto:p.silvert@cc-cvl.fr)

**SBNM :**

**Fabien Bergé**

[f.berge@cc-cvl.fr](mailto:f.berge@cc-cvl.fr)

Pour voir les autres fiches retours d'expériences en ligne sur le Centre de Ressources Loire nature :  
<http://www.centrederessources-loirenature.com/fr/retours-d-experience>